

COMMISSION FEDERALE DE SCORAGE ET STATISTIQUES

Bulletin CFSS n°2021B17

Le 29 Septembre 2021

Rédaction : Aude FATOUT

aude.fatout@ffbs.fr

1) EVENEMENTS JEUNES

- Championnats de France 12U et 15U

Les finales (final four en bon français) des championnats de France 12U et 15U auront lieu ce week-end à Senart. Merci aux scoreurs franciliens qui se sont rendus disponibles pour l'évènement : Lyziane Giroud, Amadine Podvin, Carine Rodrigues, Lionel Alfara et Alexandre Lods.

Leur travail sera supervisé par Soazik Klein qui assurera l'établissement des statistiques et le play by play lors de la finale de chaque catégorie.

http://www.stats.ffbs.fr/2021/12u_championnat/resultats.php http://www.stats.ffbs.fr/2021/15u_championnat/resultats.php

2) D1 BASEBALL

D1: Demi-finales et Play down

Rencontres D1	Code	Date	Horaire
Montpellier-Rouen	PO021	3/10/2021	11h
	PO022	3/10/2021	A suivre
Savigny-Senart	PO028	2/10/2021	20h Senart
	PO029	3/10/2021	11h Pershing
Montigny-Metz	PD003	2/10/2021	14h
Si nécessaire	PD004	3/10/2021	11h
Si nécessaire	PD005	3/10/2021	A suivre
La Rochelle-Toulouse	PD008	2/10/2021	15h
Si nécessaire	PD009	3/10/2021	11h
Si nécessaire	PD010	3/10/2021	A suivre
Nice-Paris UC	PD013	2/10/2021	15h30
Si nécessaire	PD014	3/10/2021	11h
Si nécessaire	PD015	3/10/2021	A suivre

D1: Paiement des frais de déplacement par le club recevant.

Paiement des indemnités scorage par la fédération par le biais de la solution N2F.

Amis scoreurs, pensez à établir vos notes de frais rapidement après les rencontres. Si vous êtes en difficulté avec l'outil N2F malgré les tutos, n'hésitez pas à contacter la CFSS.

Pas de rencontre en D2 cette semaine, les finales auront lieu les 9 et 10 octobre.

3) D3 BASEBALL

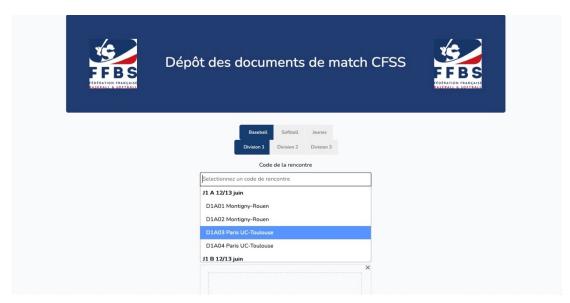
Les plateaux géographiques D3 auront lieu à Ermont, Limoges et Pau ce week-end.

Rencontres D3	Code	Date	Horaire
Ermont-Nancy	D3101	2/10/2021	15h
Nancy-Tourcoing	D3102	3/10/2021	11h
Tourcoing-Ermont	D3103	3/10/2021	A suivre
Limoges-Fenay	D3204	2/10/2021	15h
Fenay-La Rochelle	D3202	3/10/2021	11h
La Rochelle-Limoges	D3203	3/10/2021	A suivre
Pau-Vallée du Gapeau	D3301	2/10/2021	15h
Vallée du Gapeau-Anglet	D3302	3/10/2021	11h
Anglet-Pau	D3303	3/10/2021	A suivre

Paiement des frais de déplacement ET des indemnités scorage :

- Frais de déplacement (et hébergement) pris en charge par le club hôte
- Répartition des indemnités de scorage à part égale entre les 3 équipes du plateau

RAPPEL concernant la transmission des documents



L'envoi des documents se fait via le site : http://upload.ffbs.fr

La saisie commence par le choix de la pratique puis du championnat.

Vous pouvez alors sélectionner la rencontre en saisissant soit le nom d'une équipe, soit le code de la rencontre.

Pensez à saisir votre nom et votre email.

Vous devez ensuite transmettre les documents en respectant les trois types différents (joindre la(es) feuille(s) de compte de lancers à la feuille de match).

Après chaque transfert réussi un statut sous l'image vous confirme que l'envoi est effectif.



NB: Le nombre de documents par type est limité à 5, mais il est possible d'additionner plusieurs pages dans un même document (utile pour les rosters par exemple).

N'hésitez pas à saisir des commentaires si besoin.

Cliquez enfin sur le bouton « envoyer » pour lancer la notification par mail à la Commission Sportive, la CFSS et le dépositaire des fichiers.

Attention à la qualité des scan et au sens des documents !

Les statisticiens des championnats risquent de demander un forfait ostéopathie...

Pencher la tête à 90° le temps de saisir un match, c'est une forme d'activité physique mais le soir à 22h, c'est un peu inconfortable.

3) SAISON 2021 D1 SOFTBALL

Challenge de France Softball féminin à Valenciennes

Merci aux scoreurs qui se sont rendus disponibles pour l'évènement : Justine Gabriels, Marjorie Lannoy, Véronique Pouderoux, Anissa Taleb, Gwynplaine Manach et Hervé Rossi.

Cette compétition sera l'occasion de tester l'application Myballclub pour le play-by-play et l'établissement des statistiques.

Toutes les infos à retrouver ici : https://ffbs-dev.wbsc.org/fr/events/2021-challenge-de-france-de-softball-feminin/schedule-and-results

Rencontres de classement D1 de softball masculin.

Rencontres D1 Masculin	Code	Date	Horaire
Rouen-Patriots	21D1M56	2/10/2021	11h
Patriots-Rouen	21D1M61	2/10/2021	13h30
Rouen-Patriots (si nécessaire)	21D1M62	2/10/2021	16h

Paiement des frais de déplacement ET des indemnités scorage par la fédération par le biais de la solution N2F.

4) MESURES SANITAIRES

Les joueurs, encadrants et officiels majeurs doivent disposer d'un Pass Sanitaire, c'est-à-dire soit d'un certificat attestant un schéma vaccinal complet, soit d'un certificat de rétablissement de la Covid, soit d'un test RT-PCR ou antigénique négatif datant de moins de 48h avant le début des rencontres.

A partir du 30 septembre l'obligation du Pass Sanitaire s'étant aux mineurs à partir de 12ans et 2 mois.

Pour aider à la vérification du Pass Sanitaire, l'application TAC Verif est téléchargeable gratuitement.

C'est l'organisateur des rencontres qui est chargé de la vérification du Pass, les scoreurs n'ont pas à participer à cette tâche.

5) LE RETOUR DES TERRAINS

Interférences: Problème de vocabulaire

Nos amis arbitres prennent les décisions sur le terrain et nous, scoreurs, transcrivons les actions en respectant leurs décisions.

Transcrire peut parfois nécessiter une traduction pour passer d'un lexique à l'autre.

Dans le vocabulaire des arbitres (baseball comme softball), une interférence désigne :

- L'action d'un défenseur qui gêne le frappeur lors de son mouvement de frappe
- L'action d'un attaquant qui gêne un défenseur dans la réalisation d'un jeu,
- L'action d'un arbitre qui gêne le receveur qui tente un jeu vers une base
- L'arbitre ou un coureur touché par une balle frappée (les conséquences sont différentes)
- Le spectateur qui vient toucher la balle ou un défenseur qui fait action de jeu

Dans les règles officielles, le terme d'interférence défensive désigne tout action d'un défenseur qui gêne un batteur pour l'empêcher de frapper un lancer.

L'interférence d'un coureur appelée par l'arbitre peut se traduire par le retrait du coureur fautif. Sur les feuilles de scorage, il faudra noter une élimination automatique (OBR).

La seule action notée INT sur les feuilles de scorage sera l'avancée du batteur-coureur en 1ère base accordée à la suite d'une interférence du receveur appelée par l'arbitre.

Attention : Si le frappeur met la balle en jeu et frappe un coup sûr malgré l'interférence du receveur, son arrivée en 1ère base se fera sur le hit.

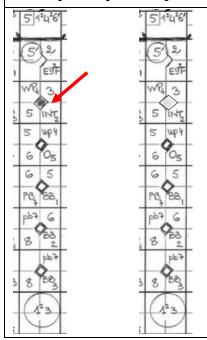
Quelques exemples pour illustrer ceci.

On peut difficilement parler interférence du receveur sans illustrer avec un passage à la batte de Jacoby Ellsbury détenteur du record officieux du plus grand nombre d'arrivées en 1^{ère} base sur interférence du receveur en carrière....

https://www.mlb.com/news/jacob-ellsbury-tops-in-catcher-s-interference-c192004278

Classique : Interférence du receveur			
PF3	Interférence du receveur appelée par l'arbitre. INT pour l'arrivée en 1 ^{ère} base du frappeur. Statistiquement, on n'oubliera pas d'attribuer une erreur au receveur.		

Conséquence pour les points mérités



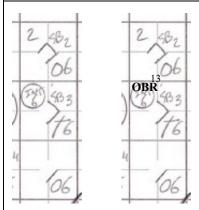
Le 2^e frappeur se voit accorder la 1^{ère} base en raison d'une interférence du receveur.

Dans la reconstruction de la manche, l'INT n'est pas une opportunité défensive, mais l'arrivée en 1ère base du frappeur n'est pas conservée. Seules les avances des coureurs forcés sont gardées.

Le point du frappeur arrivé en 1^{ère} base sur INT ne sera jamais mérité.

NB: la notation exacte est bien INT plutôt qu'INT2

Les interférences qu'on ne note pas INT



L'arbitre appelle une interférence du coureur qui gêne l'arrêt-court qui vient jouer la balle au sol.

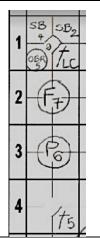
A la fin de l'action, l'arbitre retire le coureur en raison de l'interférence.

Il s'agit d'une élimination automatique (Out By Rule = ORB). Le retrait du coureur qui a gêné un défenseur est l'OBR N°13.

Le retrait est attribué à l'arrêt-court car c'est le défenseur le plus proche de l'action au moment de l'interférence.

Dans de nombreuses situations, lorsqu'un arbitre constate une interférence, il la pointe et le jeu sera rétabli à la fin de l'action.

En revanche, lorsque le coureur est atteint par une balle frappée dans le territoire des bonnes balles. Le coureur est immédiatement retiré et le frappeur se verra accorder la 1^{ère} base sur un coup sûr.



Le coureur en 3^e base est touché par la balle frappée en territoire fair.

Le retrait du coureur correspond à l'OBR N°9 attribué, ici, au 3° base.

Le frappeur se voit accorder la 1ère base.

La règle 9.05 a5 indique qu'il s'agit d'un coup sûr.

Dans certaines situations (par exemple un roulant dans le champ intérieur), le scoreur peut avoir un doute entre une gêne du défenseur et un coureur touché par la balle frappée. Dans le vocabulaire des arbitres, il s'agit d'une interférence dans les 2 cas. Ne pas hésiter à se faire préciser l'action car les conséquences statistiques sont différentes.

Interférence du frappeur (8) EUT SB1 SB1 SB1 SC3 C4551 E5T OBR

L'interférence du frappeur qui gêne le receveur, qui tente de relayer la balle pour empêcher un vol, entraîne le retrait automatique du frappeur (et le retour du coureur sur sa base d'origine).

C'est l'OBR N°4, qu'on attribue au receveur, défenseur le plus proche de l'action.

Comme pour d'autres interférences, l'arbitre pointe l'interférence et si le coureur qui tente le vol n'est pas retiré, l'arbitre retire le frappeur.

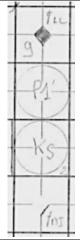
Si le coureur est retiré, il n'y a pas d'intérférence.

Obstruction

Lorsqu'un défenseur gêne la progression du batteur-coureur ou d'un coureur, l'arbitre pointe le jeu irrégulier et rétablit, si nécessaire, la situation une fois l'action terminée.

Si par exemple, un frappeur frappe un simple et qu'une obstruction a été pointée lors de sa progression vers la 1^{ère} base, l'arbitre ne lui accordera pas la 2^e base.

Ainsi, sur la feuille de scorage, l'obstruction n'apparaîtra pas. L'arrivée en 1ère base sera notée hit.



Dans l'exemple, un jeu irrégulier est pointé par l'arbitre : le coureur est gêné lors de son virage vers le marbre.

A la fin de l'action, le coureur est safe au marbre. Le scorage sera donc un RBI et on ne mentionnera pas l'obstruction.

Règle 9.12(c) Commentaire: Le scoreur officiel ne doit pas attribuer d'erreur si, selon son jugement, l'obstruction ne change pas le jeu.

Lorsqu'une obstruction est notée, une erreur est systématiquement attribuée au défenseur fautif.

Obstruction suite

Un exemple classique sur une souricière entre la 3^e base et le marbre lors de laquelle le receveur, après avoir relayé la balle, reste dans le couloir de course.

2 retraits, bases pleines, malgré le tag du défenseur, le coureur est safe au marbre en raison de l'obstruction.

https://www.youtube.com/watch?v=GuDWmy-FaZQ

Scorage officiel de l'action

Other Advance

Trent Grisham scores. Orlando Arcia to 3rd. Interference error by catcher Elias Diaz.

MIL 4 - PIT 2 2 out

La convention de scorage prévoit de noter l'avance au marbre ob2. (OB, majuscules, est réservé à l'arrivée en 1ère base du batteur-coureur)

7 42 BB₁ 8 †_{RL} ob2 o/2 9 O4 HP

Comme c'est l'obstruction qui conduit l'arbitre a appelé le safe, les assistances des défenseurs ne seront pas prises en compte.

C'est donc très différent d'une souricière où un défenseur réalise un mauvais relais décisif ou fait tomber la balle au moment du tag.

Bons scorages à tous!